

Pôle communication

Jeudi 16 septembre 2021



POINT SANITAIRE DU MERCREDI 15 SEPTEMBRE

2 460 cas confirmés depuis le 18/03/2020		dont 2 386 uis le 06/09/2021	1 174 nouveaux cas
26 patients en réanimation		7 décès	
4979 doses de vaccin injectées		28,81% de vaccinés sur la population totale	

Intervention de Yannick Slamet

Bonjour à tous,

J'ai la lourde tâche de vous annoncer que trois nouveaux décès sont à déplorer, depuis hier, ce qui porte à 7 le nombre de victimes depuis le 10 septembre.

Au nom du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, j'adresse nos sincères condoléances aux familles et aux proches des disparus.

Par respect pour les défunts et leurs familles, nous ne donnerons pas de détails autres que ceux-ci : il s'agit de personnes de plus de cinquante ans.

Le bilan ne cesse de s'alourdir et concerne toute la population, quel que soit son âge.

Le gouvernement est très attentif à la dégradation de la situation et met tout en œuvre pour y faire face avec le concours de toutes les institutions.

Nous sommes tous très préoccupés par la progression extrêmement rapide de l'épidémie dans une population qui n'est pas suffisamment vaccinée: nous sommes à près de 30 % de personnes vaccinées par rapport à la population totale, mais ce n'est pas suffisant. Chacun doit être conscient de sa responsabilité.

Allez-vous faire vacciner!

Je le répète à chacun de nos rendez-vous : la vaccination, le confinement, la distanciation et le respect des gestes barrières sont les seuls moyens de ralentir la propagation rapide de l'épidémie. Il en va de notre sécurité et de notre avenir.

Les opérations de vaccination se poursuivent donc partout dans le pays.

Le public est invité à s'y rendre en respectant scrupuleusement les gestes barrières et les mesures de distanciation.

POINT SANITAIRE

Au cours de la journée d'hier, mercredi 15 septembre, 1 174 nouveaux cas positifs confirmés. (Il s'agit des chiffres comptabilisant tous les TROD. Ces chiffres évoluent en fonction des remontées d'information des différents centres de dépistages : Nord, îles, maisons de retraite...).

Ces nouveaux cas comptabilisés portent à 2 386 le nombre total de cas positifs avérés depuis le lundi 6 septembre.

Actuellement, 27 personnes sont au service de réanimation.

161 personnes sont hospitalisées en service Médecine.

81 personnes positives (ne nécessitant pas une hospitalisation) sont en isolement et sous surveillance médicale dans un hôtel.

Actuellement les capacités d'accueil en hôtel sont de :

- 477 places en province Sud;
- 122 places en province des îles ;
- 94 places en province Nord.

Plus de trois quart des cas positifs identifiés ne sont pas vaccinés.

Chiffres de la vaccination

Hier, mercredi 15 septembre, 5 001 personnes ont été vaccinées.

Depuis le début de la campagne,

- 116 931 personnes ont reçu leur première dose (soit 43,15 % de la population totale),
- 78 091 personnes ont reçu deux doses.

À ce stade, 28,82 % de la population totale a reçu un schéma vaccinal complet.

POINT DE SITUATION SUR LES CONTRÔLES

Intervention de Julien Pailhère, directeur de cabinet du haut-commissaire de la République

La limitation des libertés de circulation est une mesure temporaire justifiée par l'impératif de limiter les déplacements au strict nécessaire et de limiter les interactions sociales et les regroupements qui sont les facteurs principaux de contamination.

Contrôles

Depuis le 7 septembre, 40 000 contrôles ont été effectués - un chiffre comparable au confinement de mars 2021 -, contrôles qui ont donné lieu à 1640 verbalisations.

Ils sont conduits par les forces de sécurité intérieure : police nationale, gendarmerie nationale, avec l'appui précieux des polices municipales (contribuant chacune à un tiers de opérations).

Ces contrôles portent sur les flux de population, les attestations, le motif conformes aux déplacements, le port du masque, mais s'effectuent également dans les commerces concernant l'aménagement, l'accueil du public ou les autorisations d'ouverture.

Une quarantaine de contrôles effectués en mer ont également donné lieu à verbalisation.

Ces 1640 verbalisations représentent 4 % du volume de contrôles : un contrôle sur vingt-cinq donne lieu à verbalisation.

80 % des infractions sont commises sur le grand Nouméa :

- 72 % pour défaut d'attestation ou un motif non conforme de déplacement ;
- 22 % pour non port du masque ;
- et 3 % pour non-respect du couvre-feu.

Ces quelque 47 infractions démontrent que la mesure de couvre-feu est bien comprise : la limitation encore plus stricte des déplacements (à l'exception de déplacements pour motifs impérieux professionnels, médical ou transport vers l'aéroport - limité à un conducteur et un passager) a été bien intégrée par la population.

Néanmoins, par rapport à la même période l'an dernier, les procès-verbaux sont en hausse : 1000 en 2020 pour 1600 en 2021, soit une hausse de 60 %.

Une augmentation liée à des mesures plus strictes, qui donnent donc lieu à plus de verbalisations. Les contrôles vont continuer, au rythme d'environ 5 000 par jour.

Rappel du barème des amendes

- 15 000 francs pour une première infraction;
- 179 000 francs pour la seconde infraction dans les 15 jours suivants la première ;
- 447 000 francs pour une réitération dans une période d'un mois.

Violences intrafamiliales

Les forces de sécurité intérieure constatent le maintien des violences au sein des familles. Les victimes ne doivent pas hésiter à contacter le 17 pour se signaler, et à s'orienter vers le site du haut-commissariat qui met à disposition des numéros - opérés par des associations et des institutions -, dédiés à l'écoute des victimes et des personnes en situation de détresse.

CONTACTS UTILES

Questions relatives au Covid-19 ou en cas de symptômes : 05 02 02 (de 8 h à 17 h, 7 jours sur 7).

Questions relatives aux règles de confinement :

26 63 26 (de 8 h à 16 h) ou pref-covid19@nouvelle-caledonie.gouv.fr

SOS Écoute: 05 30 30 (de 9 h à 1 h, du lundi au samedi; de 9 h à 13 h et de 17 h à 1 h, le dimanche).

Stop aux violences familiales et sexuelles : https://violences-conjugales.gouv.nc/